

*COLLOQUE DES DIDACTIQUES DE LA GEOGRAPHIE, DE L'HISTOIRE  
ET DE L'EDUCATION A LA CITOYENNETE*

Nantes, les 8 et 9 décembre 2008

**LE MODE DE PENSEE HISTORIQUE :**

**Fondements, notions de base, approches, méthode et attitudes d'esprit**

**par**

**Georges C. TSHUND'OLELA E. SH.**

Professeur Ordinaire à l'Université de Kinshasa

tshundolela@hotmail.com

La présente communication s'inscrit dans le cadre du renouveau actuel de l'histoire sur le double plan méthodologique et didactique. Elle porte sur une question capitale, à savoir, *le mode de pensée historique*.

Ce concept est du point de vue méthodologique et didactique plus intéressant que celui de méthode historique, car il inclut la *méthode historique, ses fondements, ses approches, les attitudes d'esprit* qu'elle implique, *les concepts de base* qui gravitent autour d'elle ainsi que *le langage* qu'elle impose (R. Martineau, 1999). C'est dire que pour maîtriser le mode de pensée historique, l'apprenant devrait s'en approprier les cinq composantes.

L'initiation à ce mode de pensée constitue aujourd'hui la mission essentielle de l'enseignement- apprentissage de l'histoire. Ce dernier est appelé, fondamentalement, à doter les apprenants des outils nécessaires pour pouvoir comprendre et expliquer le monde dans lequel ils vivent dans sa triple dimension (passée, présente et future), et appréhender et résoudre les problèmes qui s'y posent *selon le mode de pensée propre de l'historien*.

C'est dire que *l'esprit historique historien* constitue la compétence fondamentale que les élèves doivent maîtriser en classe d'histoire. L'acquisition et le développement de cette compétence se présentent comme l'exigence primordiale de la formation historique. Ce qui doit absolument rester à l'élève qui aura presque tout oublié de ses leçons d'histoire, c'est le « *réflexe* » propre de l'historien, face à n'importe quelle situation, à n'importe quel problème, présent, passé ou futur (R. De Keyser et W. Dupon : 1997; R. Jette, 1967 ; M. Johnson, 1979; E. Sh. Tshund'Olela, 1984-1985.).

Quoique donnée caractéristique et spécifique des disciples de Clio, le mode de pensée historique est reconnu aujourd'hui comme l'un des plus essentiels et particulièrement caractéristiques de l'époque contemporaine. L'état d'esprit de l'historien a pénétré aujourd'hui toutes les disciplines et connaître les phénomènes et résoudre les problèmes en recourant au mode de pensée historique constituent, à notre époque, une habileté *indispensable* pour le commun des mortels.

Curieusement, quoique relativement ancien et solidement établi en apparence, le mode de pensée historique se retrouve pratiquement, à l'heure actuelle, parmi les plus flous, les plus confus, les plus ambigus, les plus méconnus, les plus controversés... et les moins bien maîtrisés. On a pas clairement et nettement conscience de sa nature spécifique, de ses perspectives réelles, de ses fondements (principes et règles opératoires) véritables, des attitudes d'esprit particulières qu'il impose ainsi que de ses notions de base. C'est ainsi, par

exemple, qu'on recherche les bases méthodiques de l'histoire, tantôt autour de la notion de « *temps historique* », tantôt (et plus généralement) autour de celle de « *critique historique* » (sic). Pendant que d'aucuns parlent de *méthode diachronique* pour caractériser fondamentalement la méthode historique, dans leur très grande majorité, les enseignants, les didacticiens et les spécialistes de l'histoire ainsi que les chercheurs en sciences sociales considèrent la méthode historique et la méthode critique historique comme synonymes !

Pour leur part, les règles qui définissent le mode de pensée historique et les principes sur lesquels elles se fondent sont faussement confondus avec ceux de la critique historique, ce qui fait qu'ils restent pratiquement *implicites*, inconscients et non maîtrisés. Or on ne peut comprendre une méthode, un mode de pensée et l'apprendre aux élèves en méconnaissance de ses approches, de ses principes et de ses règles de base.

La situation actuelle contraste nettement avec la multiplication des publications sur le sujet et les avancées constatées au cours de quatre dernières décennies. En fait, dans leur grande majorité, les enseignants, les didacticiens et les spécialistes de l'histoire semblent présentement trop s'attacher à la tradition et refuser de capitaliser et d'exploiter les progrès accomplis en cette matière.

Evidemment, la tâche ne leur est pas suffisamment facilitée du fait que les avancées restent très partielles, laissent encore persister de nombreuses lacunes et zones d'ombre et ne sont pas suffisamment systématisées, étant généralement éparpillées çà et là, dans de nombreuses études.

De toute façon, les ignorances, les confusions, les contradictions, les controverses, les polémiques, les malentendus et les flous actuels à propos du mode de pensée historique sont l'une des causes essentielles de son exploitation très partielle, inefficace et déficiente en classe d'histoire et, en définitive, de l'inefficacité ainsi que de l'échec que connaît notre discipline au primaire et au secondaire. Ils déroutent à la fois les enseignants et leurs élèves et ne permettent pas à notre discipline de remplir efficacement sa mission en classe d'histoire.

C'est pourquoi notre communication qui s'inscrit dans la même lignée que les travaux de plusieurs autres auteurs (R. De Keyser et W. Dupon ; Hassani Idrissi ; M. Johnson ; C. Laville ; R. Martineau ; G. C. P. Seixas ; Tshund'Olela ; N. Tutiaux-Guillon, etc.), revisite l'épistémologie, la méthodologie et la didactique de l'histoire. Elle essaie de répondre à cinq interrogations principales et complémentaires : *Peut-on assimiler la méthode historique à la critique historique ?(1) Quels sont les fondements de cette méthode ?(2) Quels sont les concepts de base spécifiques qui gravitent autour d'elle ?(3) Comment peut-on la définir aujourd'hui ?(4) Quelles sont les attitudes d'esprit qu'elle impose ?(5)*

## **1. L'assimilation de la méthode historique à la critique historique et ses conséquences**

### **1.1. L'assimilation de la méthode historique à la critique historique est abusive**

La méthode historique est généralement considérée aujourd'hui comme synonyme de la (méthode) critique historique. Cette assimilation fort ancienne (elle date du 19<sup>ème</sup> siècle) mais toujours actuelle, nous semble abusive, car les deux méthodes sont nettement distinctes par leur champ d'application, leur fonction, leurs résultats, leurs fondements, leur nature spécifique et leurs approches, malgré des rapprochements sur certains points. Dans tous les cas, leur intention générale n'est pas la même (G. E. Sh. Tshund'Olela, 2005).

En effet, la méthode critique historique a pour champ d'application les sources d'information et les témoignages, quels qu'ils soient, historiques ou non, alors que la méthode historique porte sur des faits de nature précise. Elle a pour fonction la *connaissance historique* des faits précis dans le but de résoudre des *problèmes d'étude historique* bien déterminés. Sa

fonction n'est donc pas l'appréciation de la valeur documentaire objective du contenant (forme) et du contenu (fond) des sources d'information et des témoignages.

En tant que méthode de vérification de l'authenticité et du degré de crédibilité, la méthode critique historique commande d'aborder et d'appréhender l'objet d'étude que sont les sources d'information et les témoignages *en termes fondamentalement critiques*. Elle constitue, en tant que telle, une méthode de jugement, selon une approche critique documentaire précise, à la fois scientifique, contradictoire et interdisciplinaire.

Par contre, la méthode historique qui est une méthode de connaissance historique, commande d'aborder et d'étudier fondamentalement les faits *en termes historiques*. L'approche dominante et déterminante dans ce cas n'est pas *critique* mais *historique* et l'activité principale est celle de *connaissance historique*, et particulièrement d'*explication historique des faits* (historiques) et non celle de jugement- critique de la valeur documentaire objective des sources et des témoignages.

La mise en œuvre de la démarche critique historique conduit à la formulation et à la communication d'un jugement- critique d'ensemble, scientifique, sain, contradictoire, adéquat, équilibré, éclairé et motivé à propos de l'authenticité et du degré de crédibilité des sources d'information et des témoignages précis. Ceci devrait permettre, de les valider ou de les invalider (forme et fond) et, en définitive, de les utiliser et de les exploiter à bon escient à des fins diverses, historiques et/ou non historiques. Tel n'est pas le cas pour la démarche historique. Ici, le résultat fondamental et final attendu directement est la formulation et la communication d'un ensemble des connaissances historiques sur des faits précis, c'est-à-dire, un discours qui non seulement présente le déroulement des faits précis, mais aussi et surtout donne leur explication et, partant, détermine leurs causes, leurs conséquences, les conditions de leur déroulement, leurs acteurs (agents) et les motivations profondes de ceux-ci, etc. Ceci devrait permettre de résoudre des problèmes d'étude historiques précis.

Notons par ailleurs que la méthode critique historique se fonde sur un corps des normes, des principes et des règles de jugement- critique bien déterminés, explicites et universels, fixés a priori, qui justifient un ensemble des manières bien précises pour vérifier l'authenticité et le degré de crédibilité des sources d'information et des témoignages. Par contre, la méthode historique devrait se fonder sur un corps des principes et des règles *de connaissance historique* bien déterminés, explicites et universels, qui devraient justifier un ensemble des manières bien précises pour interroger, observer, décrire, analyser et interpréter les faits, déterminer leurs causes, leurs conséquences, leurs conditions de déroulement, leurs agents (acteurs) et leurs motivations...

Signalons enfin que si dans la démarche critique historique on recourt habituellement et notablement à des approches de la méthode historique, celles-ci sont utilisées selon une ordination, une combinaison et une pondération différentes. Bien plus et surtout, l'intention générale n'est pas dans ce cas *historique* mais *critique*. Or, ce qui différencie fondamentalement les méthodes, c'est leur *intention générale* et donc leurs visées et, partant, la sélection, l'ordination, la pondération et la combinaison propres des approches qu'elles impliquent, plutôt que la spécificité de chacune des approches qu'elles proposent.

## 1.2. Les conséquences de l'assimilation de la méthode historique à la critique historique

L'assimilation de la méthode historique à la critique historique crée des problèmes en histoire et est à la base d'une situation qui n'est profitable, ni à la démarche critique historique elle-même, ni à la démarche historique proprement dite. En effet, le problème de la méthode

historique que l'on croît avoir déjà résolu reste entier, car on oublie qu'elle attend encore d'être formalisée, systématisée et rationalisée ; que ses principes et ses règles de base continuent d'être implicites ; qu'ils doivent encore être dégagés et codifiés et que les procédés de connaissance historique qu'elle implique restent encore assez mal définis et flous !

Aussi, la démarche critique historique reste inachevée, car elle se termine non pas par sa suite logique, la « synthèse *critique* historique », mais bien par une « *synthèse historique* »(sic) qui est quelque peu inopérante. En effet, elle est précédée, non pas, comme il se doit, par une *analyse historique* proprement dite des faits historiques, mais bien par une *analyse critique externe et interne* des sources et des témoignages !

Or la synthèse historique n'est pas possible sans une analyse historique préparatoire. C'est pourquoi, divers problèmes qui relevant en principe de cette analyse sont abordés à l'étape de la « synthèse historique » qui embrasse dès lors aussi bien les questions de l'analyse historique que celles de la synthèse historique proprement dite, ce qui est anormal. Les termes d'analyse et de synthèse historiques employés aujourd'hui à propos de la critique historique ne le sont donc pas correctement.

De toute façon, si la méthode critique historique n'ignore pas l'analyse et la synthèse historiques proprement dites, ces deux opérations spécifiques s'y trouvent pratiquement « marginalisées et édulcorées », l'attention étant focalisée sur l'analyse *critique* externe et interne. Elles sont toutes les deux concentrées à l'étape de la critique historique appelée « synthèse historique » (sic) et apparaissent comme une sorte de « hors d'œuvre, d'appendice » au lieu de constituer la substance même de la démarche.

Quels sont les principes et les règles à appliquer et de quelle manière faut-il procéder pour aborder, interroger et observer, *historiquement* les objets d'étude historiques, décrire, expliquer, interpréter... en *termes historiques* (et non pas critiques) les faits, synthétiser les connaissances (historiques) et construire le discours historique ? Comment faut-il observer l'objet d'étude (historique) pour identifier, constater les faits de nature historique ? Quels principes et quelles règles (historiques et non critiques) faut-il appliquer pour y parvenir ?... La critique historique ne nous le dit pas de façon claire, précise et explicite<sup>1</sup>. L'analyse critique externe et interne propose les principes et les règles qui permettent de confirmer ou non l'existence ou le déroulement des faits *déjà identifiés*, constatés, de n'importe quel domaine, historique ou non.

## **2. Les fondements véritables du mode de pensée historique ou les principes et les règles qui régissent le métier d'historien<sup>2</sup>**

Les fondements véritables de l'intelligence historienne, c'est-à-dire, les principes et les règles méthodiques qui régissent le métier d'historien sont donc encore à établir, à expliciter, à formaliser et à codifier. Cela est nécessaire et même urgent d'autant plus que leur inconscience enlève de nos jours une certaine rigueur, une certaine systématisation, une certaine cohérence et, en définitive, une certaine fécondité et efficacité à la démarche de connaissance historique.

Nous avons dégagé des intuitions, des pratiques et de l'idéal actuels des historiens, et en nous inspirant des principes et des règles d'autres disciplines (géographie, sociologie et

<sup>1</sup> On sait aujourd'hui qu'un fait n'est pas en lui-même historique, géographique, sociologique, anthropologique, économique, etc. C'est la manière de l'établir, de l'aborder et de l'étudier qui le rend tel.

<sup>2</sup> Sur cette question, un ouvrage est en fin de réalisation sous le titre *Les Fondements de l'Intelligence historienne : Essai sur les principes et les règles de la méthode historique*.

physique notamment), un corps de trente deux principes et règles méthodiques. Ceux-ci justifient et déterminent les différentes manières actuelles de procéder des historiens et organisent, fondamentalement, les différentes étapes de la démarche historique. Nous les avons regroupés en quatre grandes séries de six, huit ou dix principes et règles chacune, chaque série correspondant à une grande étape de la démarche historique. La présentation respecte un ordre précis et irréversible, car ces principes et règles interviennent à des étapes bien déterminées de la démarche historique et sont cumulatifs : chaque principe ou règle inclut en fait le (la) précédent(e) et est impliqué(e) dans le (la) suivant(e).

Dans la première série, nous avons aligné les principes et les règles méthodiques que nous considérons comme *premiers* ou les plus fondamentaux. Au, nombre de huit, ils déterminent tous les autres et permettent d'organiser de façon générale la démarche historique, la construction de l'objet d'étude historique et son mode d'approche : *principes et règles de scientificité et d'historicité de la méthode et de l'objet d'étude historiques, de positivité, d'observation, de temps, de durée, d'évolution et de situation historiques.*

La deuxième série concerne les principes et les règles qui permettent d'établir de façon générale la situation historique, c'est-à-dire, l'identification et la sélection des faits historiques, l'établissement de leur chronologie, de leur localisation, de leur contexte, de leur succession et de leur ligne d'évolution ou d'ensemble. Ils sont également au nombre de huit : *principes et règles d'état, de mouvement, de changement, de continuité, de chronologie, de localisation, de succession et de série historiques.*

Les principes et les règles classés dans la troisième série déterminent la façon générale d'élaborer les connaissances historiques, et notamment de décrire, d'analyser et d'interpréter, et donc d'expliquer (explication descriptive, causale et interprétative) les faits en termes historiques. Il s'agit, plus précisément des principes et des règles pour décrire, dans leur succession, les différentes phases chronologiques caractéristiques et marquantes du déroulement de la situation historique, pour éclairer la genèse (origines ou phases rétrospectives du déroulement) et le devenir(développements ou phases progressives du déroulement depuis les origines) de cette situation et pour élucider, dans leur complexité (pluralité, diversité, interaction et unité) et dans leur pondération (et donc dans leur essentiel autant que dans leurs détails), les enchaînements causaux successifs(causes, conséquences, conditions de déroulement, agents et leurs motivations) des faits historiques qui s'y rapportent à différentes étapes. Ces principes et règles sont les plus nombreux, dix au total : *principes et règles de processus, de déroulement, de périodisation, de signification, de genèse, de devenir, d'antécédence, de filiation, de causalité et de totalité historiques.*

Les principes et les règles méthodiques de la quatrième et dernière série, enfin, sont au nombre de six et permettent de déterminer la façon générale de procéder pour synthétiser et communiquer les connaissances historiques obtenues : pour mettre en contexte élargi ces connaissances grâce à la mise en rapport de la situation historique (et partant, de ses éléments constitutifs, qualificatifs et explicatifs), avec d'autres situations (et bien sûr avec leurs éléments constitutifs, qualificatifs et explicatifs) similaires mieux connues ou plus claires ; pour généraliser, illustrer et enrichir les connaissances historiques obtenues de la description, de l'analyse et de l'interprétation de la situation historique et combler leurs lacunes grâce à divers types de raisonnement(analogies, contrastes, parallélismes, concordances, convergences, divergences, etc.) ; pour concrétiser, relativiser (en mettant en évidence les modalités concrètes des faits historiques, leurs spécificités, leurs contingences et leurs circonstances propres), nuancer et évaluer les connaissances historiques ; pour grouper et résumer ces connaissances, les intégrer dans l'ensemble des connaissances historiques, les interpréter globalement, en tirer les conclusions qui s'imposent et évaluer globalement celles-

ci ; pour les exprimer et les communiquer et construire le discours historique. Il s'agit *des principes et des règles de relation(rapport), d'évocation, de réalisme, de relativisme, de synthèse et de communication historiques.*

### 3. Les concepts de base spécifiques du mode de pensée historique

Les principes et règles méthodiques que nous venons de présenter permettent de dégager les concepts fondamentaux en histoire. Nous les avons également regroupés en quatre séries<sup>3</sup>.

La première série, la plus fondamentale, comprend les notions de *science* et *d'histoire* ainsi que celles de *fait, d'observation, de temps, de durée, d'évolution* et de *situation historiques*. La deuxième série comprend les concepts *d'état, de mouvement, de changement, de continuité, de chronologie, de localisation, de succession* et de *série historiques*.

Les concepts de base de la troisième série sont les plus nombreux, dix au total : *processus, déroulement, périodisation, signification, genèse, devenir, antécédence, filiation, causalité* et *totalité historiques*. Quant aux notions de base de la quatrième et dernière série, enfin, ils sont au nombre de six : *relation (rapport), évocation, réalisme, relativisme, synthèse* et *communication historiques*.

Le qualificatif « *historique* » accolé à chaque concept n'est pas banal, car il détermine le sens particulier qu'il faut donner, en histoire, aux différents concepts. Ainsi par exemple, le temps historique qui est le concept le plus fondamental en histoire<sup>4</sup> est un temps spécial, qui n'est ni le temps des psychologues, ni le temps des philosophes, ni le temps des physiciens... ( N. Gagnon et al., 1979; M. Johnson, 1979). Il s'agit, non pas du temps en général, mais d'un temps précis, concret, spécifique, daté, localisé, contextualisé et relatif. Il est également complexe, car il comporte plusieurs aspects, plusieurs genres : temps plus ou moins ponctuel, temps de la durée (donc un temps dont le début et la fin sont distincts et séparés, entre les deux extrêmes se trouvant plusieurs moments : t1, t2, t3...), particulièrement de l'évolution d'un ou plusieurs phénomènes précis, ce qui sous entend un temps –mouvements discontinus(transformations) et continus (continuités) , un temps de transformation aussi bien que de formation, un temps daté, localisé et successif ... Le temps historique est aussi un temps processif, rétrospectif, rétro-prospectif, relationnel, évoqué...

### 4. Les approches méthodiques de l'histoire

Les approches méthodiques de l'histoire sont les perspectives fondamentales et particulières qu'implique la méthode scientifique spécifique que constitue la méthode historique. Ce sont les points de vue qu'imposent les principes et les règles méthodiques que nous venons de présenter pour interroger et observer l'objet d'étude, établir les faits, les décrire, les analyser et les interpréter (et donc les expliquer), et donc pour élaborer les connaissances historiques, pour les enrichir et les compléter, les synthétiser et les communiquer et pour résoudre les problèmes.

Les approches que nous présentons ici dans leurs grandes lignes ne sont pas isolées les unes des autres et elles ne sont pas nécessairement spécifiques à la méthode historique si on les considère individuellement chacune. Elles sont en interaction et sont combinées dans la

<sup>3</sup> Evidemment, en plus de ces concepts qui découlent plus directement du mode de pensée historique, il en existe d'autres qui en découlent indirectement. Tel est le cas, par exemple du concept de document historique.

<sup>4</sup> Un ouvrage est en voie de réalisation sous le titre provisoire de *Le temps historique. Aspects théoriques, méthodologiques et didactiques*.

méthode historique selon une ordination et une pondération précises et spécifiques. C'est cela qui donne à cette méthode sa spécificité et son originalité.

#### 4.1. *Une approche scientifique nettement inductive fondée sur l'observation*

La méthode historique implique, en premier lieu, *une approche scientifique nettement inductive fondée sur l'observation*. En effet, elle commande d'étudier l'objet d'étude (situation historique) selon *une méthode scientifique précise* et impose l'étude scientifique de cet objet à partir des *faits* qui s'y rapportent. La connaissance de l'objet d'étude implique la connaissance non pas des principes et des règles qui le régissent, mais des faits qui s'y rapportent. Il s'agit particulièrement des *faits d'observation* (et non d'expérimentation), c'est-à-dire des faits établis, appréhendés et étudiés soit en partant directement de l'observation (observation directe sur le terrain ou indirecte à travers les documents), soit en partant indirectement d'elle grâce à divers types de raisonnements (induction, déduction, analogie, etc.)

#### 4.2. *Une approche diachronique*

La méthode historique commande, en deuxième lieu, une *approche diachronique* qui implique une perspective à la fois « *temporaliste* », *dynamiste*, *comparative*, *transformiste*, « *continuitiste* », *successiviste* et *globalisante* ou *sérielle*. En effet, la perspective diachronique commande, d'appréhender l'objet d'étude (la situation historique) *du point de vue du temps*, comme une *donnée du temps*. Il s'agit particulièrement du *temps de la durée*, ce qui impose de considérer *l'état de l'objet d'étude à différents moments*, en allant du point de départ (début) au point d'arrivée (fin) d'une durée bien précise de son existence, et donc en prenant en compte ses états successifs pendant cette durée.

La perspective diachronique commande, ensuite, d'envisager l'objet d'étude dans sa *vitalité*, dans son *dynamisme à travers le temps*, en considérant *les mouvements discontinus (changements)* et *continus (continuités)* qui l'animent pendant la durée de son existence considérée. La perception de ces mouvements n'est évidemment possible qu'en usant d'*une approche comparative verticale* : comparaison de l'état de la situation historique en un moment donné de la durée de son existence considérée à son état à un autre moment.

La perspective diachronique commande, enfin, une *approche successiviste* et *sérielle* ou *globalisante*. D'une part, elle impose de considérer les mouvements discontinus et continus qui animent la situation historique (changements plus ou moins durables) en respectant l'ordre chronologique de leur succession et de leur extension, ce qui implique de les dater et de les localiser. D'autre part, elle commande de considérer la ligne d'ensemble ou d'évolution de ces mouvements discontinus et continus, c'est-à-dire, de les aborder comme des données d'un tout, d'une série et qui ont, de ce fait, une certaine unité, une orientation commune.

#### 4.3. *Une approche processive rétro-prospective*

La perspective historique commande, en troisième lieu, d'étudier la situation historique *d'un point de vue processif rétro-prospectif*. Elle implique d'abord d'étudier la situation historique *du point de vue de son processus*, et donc en tant que processus historique, et le processus historique *du point de vue de son déroulement au cours de ses différentes étapes chronologiques successives, caractéristiques et marquantes*, ce qui sous-entend la périodisation. Aussi, elle impose de considérer la situation historique ou plutôt, le processus de son déroulement *d'un point de vue à la fois rétrospectif (point de vue de la genèse ou des origines) et prospectif (point de vue du devenir ou des développements)* ou plutôt *rétro-prospectif (point de vue des développements en remontant aux origines)*. Il s'agit de considérer *les étapes rétrospectives et progressives* du déroulement du processus historique

ou plutôt ses *étapes progressives en remontant à ses origines*. L'historicisme est un point de vue qui consiste à considérer tout objet de connaissance en tant que résultat d'un processus dont on peut suivre les étapes chronologiques rétrospectives et successives et marquantes. Dans la démarche historique, l'objectif est d'élucider le devenir, les développements du processus historique en remontant à sa genèse, à ses origines et en élucidant celles-ci.

Or, élucider les origines du processus historique implique d'élucider *ses antécédents successifs (causes) et les conditions de son déroulement*. Pour sa part, élucider les développements du processus historique implique d'élucider *ses conséquents successifs (effets) et les conditions de son déroulement* en remontant à sa genèse(origines).

#### **4.4. Une approche totalisante, relationnelle, réaliste et relativiste**

La méthode historique se présente, enfin, comme une méthode de connaissance des origines et des développements des processus historiques dans une *perspective totalisante, relationnelle, réaliste et relativiste*. En effet, dans ce cas, les processus historiques, leurs origines et leurs développements sont appréhendés, décrits, expliqués... dans leur *complexité et dans leur pondération* (c'est-à-dire en prenant en compte la *pluralité* et la *diversité* des éléments qui les composent, les caractérisent, les expliquent, en considérant ces éléments non pas de façon isolée les uns des autres, mais dans leurs *interactions, dans leur unité et selon leur ordre hiérarchique d'importance*, en distinguant ce qui est essentiel, prépondérant, de ce qui est secondaire, accessoire) ; *dans leurs rapports* aussi bien avec leurs contextes qu'avec d'autres processus historiques similaires, ce qui permet de noter les similitudes, les différences, les parallélismes, les généralités, les spécificités, les régularités, les contingences... ; dans leurs *modalités concrètes*, et non pas d'un point de vue théorique, dans leurs modèles, dans leurs principes, dans leurs règles, dans leurs normes, dans leur schéma théorique ; *dans leur relativité*, ce qui implique de prendre en compte et de mettre en évidence *leurs spécificités, leurs contingences et leurs circonstances propres*.

Connaître un objet d'étude d'un point de vue historique revient donc, fondamentalement, à en connaître *l'évolution à travers le temps* en se fondant sur les faits d'observation précis qui s'y rapportent. En connaître l'évolution implique d'en connaître *la situation, pendant une durée précise* de son existence, c'est-à-dire l'état par rapport à son contexte spatio-temporel, social / naturel et relationnel pendant cette durée. Pour sa part, en connaître la situation revient à en connaître *le processus évolutif dans son déroulement au cours de ses différentes phases chronologiques successives, marquantes et caractéristiques*, et connaître son processus évolutif dans le temps commande d'en connaître *les origines(genèse) et les développements(devenir), ou plutôt les développements en remontant à leurs origines*, tandis que en connaître les développements en remontant à leurs origines c'est en connaître *les enchaînements successifs, chronologiques, causals(antécédents ou causes ; conséquents ou effets ; conditions de déroulement ; agents ou acteurs et leurs motivations) et logiques*, dans leur complexité, dans leur pondération, dans leurs détails, dans leurs interactions, dans leur unité, dans leurs modalités concrètes et dans leur relativité, en mettant en évidence les spécificités ; les contingences et les circonstances propres.

### **5. La définition de la méthode et de l'esprit historiques**

#### **5.1. La définition de la méthode historique**

La méthode historique implique une combinaison chimique, l'interaction, l'ordination et la pondération de différentes approches dans une démarche de connaissance et de résolution de problème d'étude cohérente et spécifique. C'est ce qui lui donne une intention générale



propre et fait sa spécificité et son originalité. Elle peut être définie comme « *une méthode de connaissance scientifique bien précise et spécifique. Nettement inductive et fondée sur l'observation des faits ayant trait à l'objet d'étude et à son contexte, elle implique d'aborder et d'étudier cet objet selon une approche scientifique diachronique, processive, rétro-prospective, totalisante, relationnelle, réaliste et relativiste* ».

De manière plus concrète, nous pouvons dire que la méthode historique est « *une méthode de connaissance scientifique des processus évolutifs dans le temps des êtres et des choses, de leurs environnements et de leurs rapports, en se basant pour ce faire sur des faits d'observation précis qui s'y rapportent. Elle permet d'élucider, dans leur déroulement, les origines(genèse) et les développements(devenir) de ces processus dans leur complexité, dans leurs détails, dans leurs rapports divers et dans leurs modalités concrètes, en mettant en évidence leurs spécificités, leurs contingences, et leurs circonstances propres* ».

## 5.2. La définition de l'esprit historique

L'esprit historique est une compétence qui implique plusieurs attitudes d'esprit bien précises que nous pouvons aussi regrouper en séries, huit au total :

a) *l'esprit scientifique, le sens des réalités et le sens de l'observation des phénomènes, particulièrement à travers le temps et à travers leur contexte historique(contexte spatio-temporel, social/naturel et relationnel).*

b) *le sens des évolutions diverses que connaissent les êtres et les choses, leurs environnements et leurs rapports à travers le temps, ce qui implique, à son tour : le sens du temps, particulièrement de la durée des phénomènes ; le sens des mouvements qui les animent à travers le temps, pendant des durées précises de leur existence ; le sens de la discontinuité et de la continuité de ces mouvements (le sens des changements et des continuités), de leur chronologie, de leur localisation, de leur succession et de leur sériation, c'est-à-dire, de leur ligne d'ensemble(ligne d'évolution).*

c) *le sens des processus évolutifs des phénomènes à travers le temps, et donc la capacité et l'habitude de connaître les êtres et les choses, leurs environnements et leurs rapports en considérant, dans leur déroulement, les étapes chronologiques successives, marquantes et caractéristiques de leur évolution.*

d) *le sens de la genèse et du devenir, à travers le temps, ce qui implique le sens des origines ou du recul à travers le temps, et le sens des développements ou de la progression à travers le temps en remontant aux origines et plus nettement encore, le sens de la prospective.*

e) *le sens de la complexité des êtres et des choses, de leurs environnements et de leurs rapports, et notamment de leurs processus évolutifs à travers le temps, des origines et des développements de ces processus. Cela implique la capacité et l'habitude de ne pas trop simplifier les choses, et particulièrement les interrogations, les observations, les descriptions, les explications..., de chercher à connaître les origines et les développements des processus évolutifs dans le temps des phénomènes en prenant en compte, dans leur pondération, dans leurs rapports autant que dans leur unité, la pluralité et la diversité des éléments qui les constituent, les caractérisent, les expliquent... D'où, entre autres, l'habitude et le souci de ne pas se limiter à ce qui est essentiel, de ne pas ignorer les éléments non prépondérants, secondaires, accessoires, et donc de prendre en compte les détails.*

f) *le sens des rapports, la capacité et l'habitude de ne pas isoler les faits les uns des autres, de les considérer dans leurs rapports, dans leurs enchaînements successifs à travers le temps :*

*sens des enchaînements successifs, chronologiques, causals et logiques* des faits. Faire preuve d'esprit historique, c'est avoir la capacité et l'habitude de rattacher les faits non seulement à ceux qui précèdent (antécédents) ainsi qu'à ceux qui suivent (conséquents), mais aussi aux faits concomitants du contexte (conditions concomitantes offertes par le contexte), aux acteurs ou agents historiques et à leurs motivations ainsi qu'aux faits similaires de même nature, de même époque, de même espace, de même contexte... (enchaînements logiques).

g) *le sens du concret*, l'habileté et l'habitude de connaître les êtres et les choses, leurs environnements et leurs rapports, et notamment leurs processus évolutifs, les origines et les développements de ceux-ci dans leurs modalités concrètes et de ne pas se contenter des mots, des principes, des règles, des formules, des modèles...

h) *le sens de la relativité* des êtres et des choses, de leurs environnements, de leurs rapports et notamment de leurs processus évolutifs à travers le temps, des origines et des développements de ces processus, ce qui sous-entend : la capacité et l'habitude de considérer les modalités concrètes propres, particulières des processus évolutifs des phénomènes, de prendre en compte leurs conditionnements spécifiques et de mettre en évidence leurs particularités, leurs contingences, leurs circonstances propres. Il s'agit donc de la capacité et de l'habitude de ne pas minimiser, de ne pas négliger ce qui est accidentel, irrégulier, spécifique, au profit de ce qui est général, régulier, sans oublier le sens des nuances.

## Conclusion

Cette réflexion d'ordre épistémologique et méthodologique avec un souci nettement didactique, a conduit à dégager les *fondements véritables* du mode de pensée historique (trente deux *principes et règles* au total, nettement distincts de ceux de la critique historique) ; à déterminer *les concepts de base* de ce mode de pensée ; à préciser *ses approches spécifiques* et à proposer directement *une définition précise de la méthode* ainsi que de *l'esprit historiques* qu'elle implique. . Pour ce faire, nous avons essayé de traduire en termes non spécifiques, les pratiques, les intuitions et l'idéal actuels des historiens.

La communication nous a amené auparavant à illégitimer et à dissiper la confusion primitive, mais toujours actuelle entre la méthode critique historique et la méthode historique ; à affirmer qu'il faut désormais, non seulement éviter, à tout prix, cette assimilation abusive qui ne profite à aucune de deux méthodes, mais aussi « discipliner le vocabulaire », les termes d'analyse historique et de synthèse historique employés à propos de la critique historique ne l'étant pas correctement. La contribution a également confirmé, à la suite d'autres didacticiens et spécialistes de l'histoire, que c'est autour de la notion de *temps historique* et non de *critique historique* qu'est construit le mode de pensée historique et qu'il faut le rechercher.

C'est pourquoi nous pensons qu'elle est d'un apport certain et qu'elle va largement alimenter nos débats au cours de ces assises, d'autant plus qu'elle invite, indirectement, à revoir la définition même de l'histoire. Après tout, chercher à connaître le passé, la genèse, les origines d'un objet d'étude ne signifie pas nécessairement chercher à connaître un objet passé ! Et puis, en se fondant sur sa méthode, ce qui compte le plus en histoire, ce n'est pas *la genèse*, mais c'est *le devenir*, un devenir qui prend en compte la genèse, qui part des origines et se fonde sur elles.

## **Annexe 1. Les fondements et les concepts de base du mode de pensée historique**

<p><b>I. Les fondements premiers : organiser de façon générale la démarche historique, la construction de l'objet d'étude historique et son mode d'approche</b></p> <p><i>A. L'organisation générale de la démarche historique</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le principe et la règle de scientificité</li> <li>2. Le principe et la règle d'historicité</li> </ol> <p><i>B. La construction générale de l'objet d'étude historique et la détermination de son mode d'approche</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>3. Le principe et la règle de positivité historique</li> <li>4. Le principe et la règle d'observation historique</li> <li>5. Le principe et la règle de temps historique</li> <li>6. Le principe et la règle de durée historique</li> <li>7. Le principe et la règle d'évolution historique</li> <li>8. Le principe et la règle de situation historique</li> </ol>	<p><b>III. Les fondements de l'élaboration des connaissances historiques : décrire, comprendre et expliquer les faits historiques</b></p> <p><i>F. La description des faits historiques au cours de différentes étapes chronologiques successives, marquantes et caractéristiques de leur déroulement</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>17. Le principe et la règle de processus historique</li> <li>18. Le principe et la règle de déroulement historique</li> <li>19. Le principe et la règle de mise en contexte historique</li> <li>20. Le principe et la règle de périodisation historique</li> </ol> <p><i>G. L'explication descriptive, causale et interprétative des faits historiques.</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>21. Le principe et la règle de genèse historique</li> <li>22. Le principe et la règle de devenir historique</li> <li>23. Le principe et la règle d'antécédence historique</li> <li>24. Le principe et la règle de filiation historique</li> <li>25. Le principe et la règle de causalité historique</li> <li>26. Le principe et la règle de totalité historique</li> </ol>
<p><b>II. Les fondements de l'établissement du contenu de la situation historique : identifier, enregistrer, sélectionner et localiser les faits historiques, établir leur succession et leur ligne d'ensemble ou d'évolution</b></p> <p><i>C. L'identification et la sélection des faits historiques</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>9. Le principe et la règle d'état historique</li> <li>10. Le principe et la règle de mouvement historique</li> <li>11. Le principe et la règle de changement historique</li> <li>12. Le principe et la règle de continuité historique</li> </ol> <p><i>D. L'établissement de la chronologie et de la localisation des faits historiques</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>13. Le principe et la règle de chronologie historique</li> <li>14. Le principe et la règle de localisation historique</li> </ol> <p><i>E. L'établissement de la succession et de la ligne d'ensemble ou d'évolution des faits historiques</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>15. Le principe et la règle succession historique</li> <li>16. Le principe et la règle de série historique</li> </ol>	<p><b>IV. Les fondements de la synthèse et de la communication historiques : mettre en contexte élargi, généraliser, enrichir, relativiser, nuancer, conclure, évaluer et présenter les connaissances historiques</b></p> <p><i>H. La mise en contexte élargi, l'illustration et l'enrichissement des connaissances historiques obtenues</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>27. Le principe et la règle de relation historique</li> <li>28. Le principe et la règle d'évocation historique</li> </ol> <p><i>I. La concrétisation et la relativisation des connaissances historiques</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>29. Le principe et la règle de réalisme historique</li> <li>30. Le principe et la règle de relativisme historique</li> </ol> <p><i>J. La synthèse et la communication des connaissances historiques obtenues</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>31. Le principe et la règle de synthèse historique</li> <li>32. Le principe et la règle de communication historique</li> </ol>

**Annexe2. Les compétences de base qu'implique l'esprit historique historien**

<i>Les compétences de base</i>	<i>Les compétences de base (suite)</i>
<b>1. L'esprit scientifique</b>	<b>12. Le sens des processus évolutifs, particulièrement à travers le temps</b>
<b>2. Le sens des faits, des réalités</b>	<b>13. Le sens de la genèse ou du recul</b>
<b>3. L'esprit d'observation, particulièrement à travers le temps</b>	<b>14. Le sens du devenir ou de la progression et de la prospective</b>
<b>4. Le sens du temps, particulièrement de la durée</b>	<b>15. Le sens des enchaînements chronologiques, causals et logiques</b>
<b>5. Le sens des mouvements, particulièrement à travers le temps</b>	<b>16. Le sens des rapports</b>
<b>6. Le sens de la comparaison, particulièrement à travers le temps</b>	<b>17. Le sens de la complexité, de la totalité</b>
<b>7. Le sens des discontinuités ou des changements, particulièrement à travers le temps</b>	<b>18. Le sens des détails</b>
<b>8. Le sens des continuités ou des permanences relatives, particulièrement à travers le temps</b>	<b>19. Le sens de la pondération</b>
<b>9. Le sens de la chronologie</b>	<b>20. Le sens du concret</b>
<b>10. Le sens de la localisation, particulièrement à travers le temps</b>	<b>21. Le sens de la relativité, et donc des spécificités, des contingences, des circonstances propres, des nuances</b>
<b>11. Le sens de l'évolution, particulièrement à travers le temps</b>	<b>22. Le sens critique</b>